



NSF : 415

CPF : 202

Formacode : 15091

Cadre réglementaire du bilan de compétence

Loi du 31 décembre 1991

Loi 2018-771 du 5 septembre
2018

Articles : L6313-1, L6313-4 et
R6313-4 à 6313-7 du code du
travail

CONDITIONS D'ADMISSION

- Entrées et sorties permanentes

Possibilité
d'accompagnement
à distance

BILAN DE COMPETENCE SPÉCIAL AGRICOLE



OBJECTIF : Mettre en place un plan d'action professionnel

- Faire le point sur sa carrière
- Etre accompagné à faire un choix de mobilité ou de reconversion ou de repositionnement au sein de son entreprise
- Construire un projet d'emploi dans un métier agricole ou hors de la branche agricole
- Restructurer son exploitation pour faire face à ses difficultés

DUREE ET ORGANISATION

Entre 18h et 24h étalées sur 2 à 3 mois **8 à 10 rendez-vous en moyenne**

Nous travaillons en « regard pluriel » c'est-à-dire que le bénéficiaire a un conseiller référent tout au long du bilan, mais il a également contact avec un 2ème conseiller pour 1 à 2 RDV (Psychologue du travail habilité à utiliser des tests psychométriques ou CIP).

Cette modalité permet d'avoir un double regard sur son projet, mais également un travail interne des équipes pour suivre et améliorer les accompagnements en cours.

Le conseiller bilan est dans une relation de travail conjointe avec le bénéficiaire, nous effectuons ensemble les étapes du bilan (préalablement définies lors d'un entretien de pré-analyse de la demande) - Détermination conjointe des étapes à mettre en œuvre et des moyens à mobiliser pour atteindre ses objectifs (avant le début du bilan, au montage du dossier) - Analyse de la demande et des éléments déclencheurs du bilan, de ses besoins et identification des objectifs personnalisés.

Les RDV sont tous en entretien individuel, les méthodes utilisées sont liées aux différentes techniques d'entretien et d'accompagnement issus des méthodologies de psychologie du travail et d'orientation.

Une des spécificités de nos accompagnements cadre est de mobiliser la méthode dite de « **la navigation professionnelle** » issue des travaux de G.LEBOTERF.

Le degré de guidance dépend de l'autonomie du bénéficiaire.

- **Des conseillères psychologues du travail formées aux problématiques de santé au travail et risques psycho-sociaux.**



- Supports adaptés en fonction des besoins
- Durées des RDV adaptés aux problématiques physiques et de fatigabilité.

FINANCEMENT



100 %
DE SATISFACTION



94 %
DE PLAN D'ACTION
MIS EN ŒUVRE



88%
D'ENTRETIEN RÉALISÉ
À 6 MOIS



Paroles De bénéficiaires

*Je retrouve de la confiance et
l'envie d'aller de l'avant avec
des compétence clairement
identifiées. J'ai rempli mon sac
à dos !*



Cette formation est
accessible aux personnes
en situation de handicap
et un Référent Handicap
est présent sur le Campus.

- **Coût pédagogique pris en charge par VIVEA** (si accord): 86,25€ de l'heure soit 2070€ pour 24h
 - **Tarif pour un financement CPF** : 72,50€ de l'heure soit 1750€ pour 24h
- Retrouvez les liens CPF pour vous inscrire directement sur notre site internet

PROGRAMME DE L'ACCOMPAGNEMENT

Phase préliminaire :

- co-analyse de la demande, des besoins et co-construction du planning

Phase d'investigation :

- Faire le point sur sa carrière, repérer des éléments de sa valeur professionnelle, se remettre en dynamique, retrouver confiance en ses compétences, identifier celles à développer, préparer son entretien professionnel, négocier une évolution
- Analyser le fonctionnement de son exploitation, repérer les leviers d'amélioration (productions, organisation du travail, économie)
- Construction d'un projet professionnel (reconversion, évolution, installation, mobilité externe) ; évaluer sa faisabilité
- Se reconverter en tenant compte de ses envies, capacités et besoins
- Se reconverter en tenant compte des problèmes de santé et inaptitudes
- Faciliter des choix de carrière ou de mobilité
- Sécuriser son avenir
- Prévenir une usure professionnelle/ adapter son poste de travail
- Construire un plan de retours à l'emploi après un arrêt
- Elaborer un plan de professionnalisation et formation
- Faciliter la mise en œuvre d'une démarche de validation d'acquis professionnels
- Evaluer les freins à l'insertion, faciliter la reprise d'emploi
- Construire un projet de mobilité à l'international
- Evaluer l'opportunité de s'installer, devenir pluriactif, se diversifier
- Comprendre les blocages ressentis dans son travail, identifier des solutions

Phase de conclusion :

- Co-rédaction des conclusions du bilan (document de synthèse)

APRES L'ACCOMPAGNEMENT

La définition d'un ou plusieurs projets réaliste(s) et réalisable(s) adaptés à vos besoins et à votre bassin d'emploi ainsi que l'atteinte d'objectifs sous-jacents tels que : - Remise en dynamique individuelle - Reprise de confiance en soi - Outils de mobilité créés et validés pour mettre en œuvre les projets ou la recherche d'emploi - Informations exhaustives et actualisées (métiers, marché du travail, santé, formation ..) - Plan d'action qui détaille les démarches à effectuer et les financements à mobiliser si besoin, en lien avec les offres spécifiques d'accompagnement cadre (APEC, APECITA ...).

Il vous sera remis en fin de bilan une attestation de participation et un document de synthèse. Ce document sert à restituer les informations que vous vous serez approprié au cours des différentes étapes du bilan. Il permet de mettre en perspective les projets sur une échelle temporelle, par la prise en considération des éléments recueillis dans l'environnement et l'élaboration des différentes stratégies d'actions pour atteindre les objectifs de son bilan.

Il est surtout rédigé dans l'optique d'aider le salarié dans son projet (usage social). Le document de synthèse ne sera remis qu'au bénéficiaire. Le centre détruira tout document relatif au salarié, dès la fin de la prestation, sauf accord express de celui-ci pour les conserver pendant un délai légal d'un an.

SITE DE CARCASSONNE
Lycée Charlemagne
Route de Saint-Hilaire
11 000 CARCASSONNE

SITE DE NARBONNE
Lycée Martin Luther King
Avenue des Etangs
11 100 NARBONNE

SITE DE LIMOUX
Maison paysanne
1 rue Salvador Allende
11 300 LIMOUX

04 68 72 83 00
cfppa.pays-d-aude@educagri.fr
www.campusterreetnature.fr
@fpca11 sur



CAMPUS
TERRE & NATURE
Lycée Charlemagne
Lycée Martin Luther King
CFA Agricole de l'Aude
CFPPA des Pays d'Aude



Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.